

trouve en Alberta, un projet de loi comme celui-ci serait inutile.

Que penser aussi de la Colombie-Britannique? Cette province ne se plaint pas. Elle peut produire et elle produit effectivement de l'énergie à bon marché. Si on songe qu'un jour on mettra certainement en valeur les immenses ressources énergétiques du Columbia, on peut conclure qu'elle aura plus d'énergie qu'elle ne pourra en utiliser. En fait, un problème international se pose là-bas en ce moment. Il s'agit de savoir combien d'énergie devra rester en Colombie-Britannique et combien devra aller aux États-Unis. Une controverse oppose actuellement non seulement la Colombie-Britannique aux États-Unis, mais divers intérêts en Colombie-Britannique même, en ce qui concerne la répartition de cette énergie. Toutefois, aucune province chez nous ne fait l'objet d'un régime d'exception.

Je passe maintenant à la Saskatchewan. S'il est une province qui devrait se plaindre, c'est bien celle-ci. Mais la situation de la Saskatchewan n'est pas la nôtre. Peut-être cette situation est-elle plus près de la nôtre que de celle de n'importe quelle autre partie de notre pays. Cependant, on parle et j'espère qu'on ne se contente pas de parler. J'assume aux honorables députés qu'on ne se contente pas seulement de parler et que, si la Saskatchewan et le gouvernement fédéral en viennent à s'entendre, la Saskatchewan bénéficiera de l'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, auquel la province a droit. Cependant, ne détournons pas la discussion du projet de loi actuel. Ce projet de loi vise à aider et aidera les provinces de l'Atlantique. Il vise à les placer dans la situation où, à notre avis, elles devraient se trouver depuis nombre d'années, c'est-à-dire sur un pied d'égalité avec le reste du Canada.

J'ai été un peu étonné de la longueur du présent débat parce que, à mon avis, le bill se recommande par lui-même. Il s'agit d'une mesure qui s'impose en toute justice, en simple justice, envers ces provinces.

S'il y a eu traitement injuste, ce sont bien ces provinces qui en ont souffert pendant bien des années. C'est le moment, pour le Parlement du Canada, de faire justice à un peuple qui a souffert longtemps. Je me souviens lorsque le rapport Duncan a été rédigé. J'étais à Londres en 1945 et dînais avec sir Andrew Rae Duncan, qui était le rédacteur du rapport Duncan sur les provinces Maritimes. Lui ayant dit que je venais du Nouveau-Brunswick, il m'a répondu: "M. Brooks, la population des provinces Maritimes est celle qui, à ma connaissance, a souffert le plus longtemps." Et il a ajouté: "Vous avez souffert durant de très nombreuses années."

Le temps est venu à mon avis où nous ne devrions plus avoir à souffrir. A en juger par les députés à la Chambre des communes, le temps est venu où les représentants du peuple entendent que la population des provinces atlantiques reçoive une partie de son dû. J'ai dit il y a quelques minutes que nous avons souffert d'un traitement injuste. Lorsque j'étais écolier, je regardais la carte du Canada pour voir les limites des provinces. Les provinces Maritimes sont entourées d'eau. Nous ne pouvions étendre nos limites, mais celles des autres provinces canadiennes ont été étendues depuis. Les autres provinces ont obtenu des ressources minérales, pétrolières et autres valant des millions de dollars, tandis que les habitants des provinces Maritimes ne recevaient rien.

N'oublions pas que, à l'époque de la Confédération, il n'y avait que quatre provinces: la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. Ce domaine public appartenait au Canada. Je me suis reporté à bien des années en arrière pour voir ce qu'ont dit alors les représentants des provinces Maritimes à la Chambre des communes. Ils ont réclamé une compensation pour les terres qu'on donnait aux autres provinces; mais jamais un sou n'a été accordé.

Je n'en dirai pas davantage à ce propos. A mon avis, ce projet de loi compense dans une bonne mesure la négligence dont ces provinces ont été l'objet par le passé. Je remercie les députés d'appuyer ce projet de loi et aussi d'avoir adopté le bill relatif à Beechwood. J'ai bien des fois préconisé l'adoption d'une telle mesure et personne n'est aussi content que moi de voir qu'elle a été adoptée. Je remercie aussi les députés de ce qu'ils ont également l'intention de faire, je crois, c'est-à-dire adopter le bill qui nous est présenté cet après-midi.

**L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** Je dois informer la Chambre que si le ministre prend la parole maintenant il mettra fin au débat.

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Monsieur l'Orateur, la Chambre se rendra compte, je crois, après avoir entendu le ministre des Affaires des anciens combattants, qui est lui-même un "ancien", à quel point...

**L'hon. M. Lesage:** Il n'est pas "ancien" en tant que ministre, mais tout simplement ministre des Affaires des anciens combattants.

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Je vais me répéter. Après avoir entendu les observations du ministre des Affaires des anciens